

numéro 11

L'évaluation en promotion de la santé en région Bretagne

Les recommandations issues du séminaire
des 13 et 14 avril 2005 à Rennes

EDITORIAL

Le séminaire régional sur l'évaluation en promotion de la santé organisé par le CRES de Bretagne les 13-14 avril 2005 a permis à de nombreux intervenants en promotion de la santé de faire le point sur leur pratique en matière d'évaluation. Des séances plénières ont précisé les notions d'éducation pour la santé et promotion de la santé (intervention de Mme C. VANDOORNE) et posé les principes de l'évaluation en promotion de la santé (intervention de F. NOCK). Des travaux en ateliers ont donné la possibilité aux participants d'exprimer leur propre vision de l'évaluation, leurs attentes et interrogations. Enfin, un numéro hors série de la revue Promotion & Education, traitant de l'efficacité de la promotion de la santé, a été remis à l'ensemble des participants. Les analyses des évaluations immédiates et à six mois de ce séminaire sont globalement positives. Elles attestent de la pertinence de son thème au regard des attentes des acteurs impliqués dans des actions de promotion de la santé.

Est-ce à dire pour autant que la réflexion sur ce thème est aujourd'hui totalement aboutie ? La réponse est à nuancer, ce qui n'est somme toute pas étonnant s'agissant de concepts dont l'appropriation reste complexe. Des pistes de nouveaux champs de réflexion ont été lancées autour, en particulier, de l'utilisation de données probantes pour évaluer l'efficacité de la promotion de la santé et de l'intérêt de mieux distinguer en matière d'évaluation les indicateurs d'impact et de processus.

L'élaboration du Plan Régional de Santé Publique «La Bretagne en santé», tout au long de l'année 2005, a été l'occasion de tirer parti concrètement des enseignements de ce séminaire. La promotion et l'éducation pour la santé y tiennent une place centrale en tant que méthodologie d'intervention commune à l'ensemble des programmes. La mise en place d'un pôle régional de compétences en éducation pour la santé en 2006, évoquée sous forme de souhait lors de ce séminaire, vient d'obtenir un accord de financement par l'INPES. Cette mise en place constitue une nouvelle opportunité d'échanges et de partage par l'ensemble des acteurs sur son contenu. Elle doit permettre de renforcer encore la cohérence de notre dispositif régional en matière de promotion et d'éducation pour la santé. Alors en ce début d'année qui, avec la mise en place du GRSP et le démarrage du PRSP, marquera une étape importante dans le développement de la santé publique, nous souhaitons bon courage et bon travail à tous et à toutes.

MR JEAN-MICHEL DOKI-THONON
RESPONSABLE DU PÔLE SANTÉ À LA DRASS

DR JEAN-PIERRE NICOLAS
RÉFÉRENT RÉGIONAL EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ
À LA DRASS

N° SPÉCIAL

L'évaluation en promotion de la santé en région Bretagne

les recommandations et leur mise en perspective

Ce texte propose une lecture commentée des recommandations du séminaire mises en perspective avec les résultats des travaux réalisés par les acteurs de terrain et décideurs présents.

Trois éléments ont ainsi été dégagés qui font l'objet des développements qui suivent :

- les préalables requis pour développer l'évaluation,
- les objets et méthodes de l'évaluation,
- une stratégie globale pour développer l'évaluation en Bretagne.

A la lumière des apports théoriques proposés par Chantal Vandoorne et Francis Nock et des questions évoquées dans les débats en plénière, ces éléments sont ici repris en termes de pratiques, atouts, freins et recommandations pour le développement de l'évaluation, tels qu'ils apparaissent à l'issue du séminaire.

Un préalable au développement de l'évaluation en éducation et promotion de la santé

Une culture partagée en éducation et promotion de la santé

Un préalable au développement de l'évaluation est le renforcement d'une culture en éducation et promotion de la santé partagée entre tous les acteurs impliqués dans ce champ. Cette approche partagée de l'éducation et promotion de la santé repose sur un principe fondamental : l'éducation pour la santé représente le socle sur lequel peuvent se développer dans la durée, la cohérence, la globalité et le respect de chacun, les autres stratégies de la promotion de la santé. Ainsi, favoriser le développement des aptitudes individuelles tout au long de la vie (éducation pour la santé) sert les actions de promotion de la santé qui visent à : interpellier les politiques pour élaborer des politiques publiques favorables à la santé, favoriser l'implication collective en vue d'une participation effective et concrète de la population aux décisions qui affectent sa santé, réorienter les services de santé vers la prévention et la prise en compte globale de l'individu. L'éducation et promotion de la santé sont en conséquence intimement liées à l'exercice de la citoyenneté et de la solidarité dans le champ de la santé publique.

Il convient également de préciser que cette culture partagée implique tous les acteurs afin que chacun soit partie prenante et que les décideurs en particulier ne soient pas exclus de ce processus. Une condition favorable pour développer ce travail relève notamment des collaborations intersectorielles ainsi que de l'implication des élus concernés par les différents déterminants de santé.



Les atouts et freins

à une culture partagée en Bretagne sur l'évaluation



Une convergence de points de vue sur les attentes en matière d'évaluation en éducation et promotion de la santé reste à renforcer entre institutions et acteurs de terrain car peu souvent envisagée comme une possibilité d'améliorer les pratiques.

Des avancées existent néanmoins auxquelles les Conférences régionales de santé successives ont participé : d'une part la volonté des acteurs de travailler cette question ; d'autre part, le développement des collaborations inter-institutionnelles entre Etat, Assurance Maladie et Région.



Recommandation :

harmoniser le sens des mots, concepts et approches



Afin de poursuivre dans cette voie, les participants au séminaire recommandent de faire évoluer les représentations de l'évaluation afin qu'elle soit perçue comme un outil d'aide à la décision et à l'amélioration de la qualité des projets au sein de chaque service et institution.

A cette fin, il est préconisé de :

- Multiplier les contacts entre décideurs et acteurs à propos de l'évaluation : séminaires, groupes de travail communs,
- Négocier en début de projet les objectifs de l'évaluation entre financeurs, élus et acteurs : préciser les buts, objectifs et contenus de l'évaluation (adaptation du projet, justification du financement,...),
- Constuire une grille d'évaluation des actions, commune aux divers financeurs de la région.



Les objets et méthodes de l'évaluation



Deux principes : l'évaluation de la qualité des actions et du service à la population



>>> La qualité des actions

Des évaluations à l'échelle internationale font la preuve de l'efficacité de la promotion de la santé dans différents milieux de vie (cf. document de l'UIEPS remis lors du séminaire, référence en bibliographie, p. 7). Aussi, est-il préférable de s'attacher aux indicateurs de processus pour garantir la qualité des actions, plutôt que de reproduire des évaluations de leur efficacité.

>>> La place de la population concernée

Les actions d'éducation et promotion de la santé sont au service de la population. Il s'agit donc d'interroger les apports des projets pour cette population. Aussi, le service qui lui est rendu constitue-t-il déjà en soi un indicateur. Plus largement, l'évaluation représente alors un outil au service de la démocratie participative et se doit d'être utile à tout citoyen.



Les atouts et freins

à la mise en œuvre des évaluations

Des évolutions positives se manifestent : développement des pratiques d'évaluation chez les acteurs, volonté de renforcer les évaluations qualitatives. Pourtant, certains éléments témoignent des progrès à réaliser.

>>> Des freins structurels

En dépit de la motivation que manifestent les acteurs pour travailler la question de l'évaluation, trois freins sont évoqués qui pénalisent leur engagement dans cette voie : le manque de temps, le manque de personnel permanent, des financements insuffisants pour faire appel à un évaluateur externe, voire l'absence de budgets spécifiquement alloués à la partie évaluation, manque de liens entre l'échelle nationale et locale dans la définition des critères d'évaluation.

>>> Des principes difficiles à respecter

Des principes sont évoqués par les participants, mais aussi les difficultés à les mettre en œuvre : formuler préalablement les principes qui vont présider au choix des méthodes ; associer l'évaluation qualitative à l'évaluation quantitative ; adapter les méthodes aux objectifs ; impliquer les personnes concernées dans l'évaluation en ménageant des temps d'échanges durant l'action.

>>> Un manque de méthodes et d'outils adaptés

Les outils que les acteurs affirment maîtriser en matière de recueil de données sont multiples : questionnaires (les questions ouvertes étant moins utilisées car elles requièrent des compétences en analyse de contenu) ; entretiens semi-directifs ; carnets de bord ; boîtes à questions ; observation par un acteur extérieur avec prise de notes à partir d'une grille préétablie (par exemple, observation des prises de parole, de l'évolution du placement des personnes autour de la table) ; ateliers d'écriture afin de repérer santé vécue et santé perçue ; journal de bord.

De leur côté, les méthodes d'évaluation du ressenti et de la satisfaction de la population concernée par l'action restent insatisfaisantes pour les acteurs, de même que les moyens pour évaluer le développement des compétences psychosociales.





Recommandation :

Développer la qualité des évaluations à partir des pratiques actuelles des acteurs

Afin de répondre aux manques relevés, les participants du séminaire proposent des solutions possibles au vu des pratiques actuelles dans la région.

> > > En matière stratégique :

- Adapter l'exigence d'évaluation à l'ampleur du projet. Ainsi, réserver l'évaluation à moyen ou long terme aux programmes de longue durée et inscrits dans une approche territoriale.

> > > En matière financière :

- Tenir compte du coût de l'évaluation dans l'élaboration des projets : expliciter davantage dans les budgets le temps consacré (moyens humains) à l'évaluation ; prévoir des financements et des frais de fonctionnement distincts pour l'action et pour l'évaluation.

> > > En matière de méthodologie :

- Prévoir l'évaluation dès l'origine de l'action,
- Formuler des objectifs de projet précis, réalistes, qui favorisent la lisibilité par le financeur et la pratique de l'évaluation tout au long du projet,
- Décrire de façon brève le cadre de l'évaluation - objectifs, méthodologie, critères, indicateurs - en même temps qu'est défini le projet, et conserver la mémoire de sa structure,
- Ajuster progressivement les objectifs de l'évaluation à l'occasion des réunions de suivi et de pilotage,
- Privilégier des évaluations combinant une diversité de méthodes, notamment qualitatives et quantitatives ; cela suppose donc de travailler à d'autres indicateurs d'évaluation que des indicateurs épidémiologiques, notamment pour évaluer la dimension éducative de la promotion de la santé.

> > > En matière d'objets d'évaluation :

Sont retenus prioritairement :

- Les changements obtenus auprès du public en termes de développement des compétences psychosociales - savoir-être, intentions comportementales -, de santé vécue et qualité de vie, de développement du lien social,
- La participation et motivation des usagers : leur satisfaction et leur place dans l'action,
- Le partenariat et la participation des acteurs : leur mise en réseau, leur mode d'organisation.





Une stratégie globale : développer un réseau breton autour de l'évaluation



Quel réseau ?

Si un accord s'opère sur la nécessité d'un réseau breton dans ce domaine, se pose en revanche la question de sa nature : doit-il proposer un service aux acteurs et/ou doit-il renforcer leurs compétences en évaluation par une offre de conseil méthodologique ? Un début de réponse est apporté par l'affirmation d'un principe : l'évaluation ne doit pas constituer une expertise en marge du projet dont serait exclue la majorité des acteurs.



Comment ?

Le développement d'un réseau breton autour de l'évaluation en Bretagne suppose l'instauration d'un fort partenariat intersectoriel, la mutualisation des pratiques et plus précisément encore :

- La mise en place d'une instance régionale où cette question de l'évaluation en promotion de la santé pourrait être travaillée entre institutionnels et acteurs de terrain,
- La création d'un **pôle régional de ressources en évaluation** ; ressources en termes d'accompagnement technique pour les acteurs de terrain, de conseils en évaluation, de documents, de référentiels, de groupes d'appui, d'apports d'information sur les aides à l'évaluation disponibles.



Pour quoi faire ?

La création de ce pôle favorisera le renforcement et la mise en oeuvre des compétences en évaluation sur le terrain, notamment :

- Le développement des évaluations expérimentales en promotion de la santé,
- La mise en place de formations à l'évaluation (formations actions),
- La valorisation et la mutualisation des expériences d'évaluation : études synthétiques, échanges d'expériences concrètes, diffusion des résultats des évaluations (base de données sur les expériences d'évaluation), réalisation de fiches très concrètes sur l'évaluation,
- Une pratique partenariale de l'évaluation.

UNE SYNTHÈSE

Les **SCHEMAS CI-JOINTS** reprennent les recommandations formulées au séminaire, de façon à les rendre plus opérationnelles :

Fiche 1 : Les prérequis à une évaluation (Se mettre d'accord : avec qui ? comment ? pour quoi et sur quoi ?)

Fiche 2 : Comment mener une évaluation (quels préalables ? quels principes ? quels critères ?)

Fiche 3 : Comment renforcer la mise en œuvre d'évaluations en Bretagne (la mutualisation, les actions, les outils...)

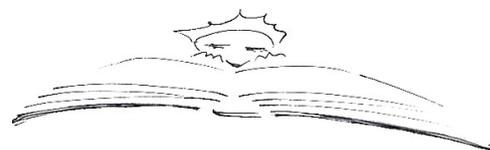
ET IMAGES

L'ÉVALUATION EN PROMOTION DE LA SANTÉ : BIBLIOGRAPHIE

PAGES

Etat de la question de l'évaluation en promotion de la santé en Bretagne : Eléments de synthèse d'une analyse de la littérature régionale, séminaire 13 et 14 avril 2005. Rennes : CRES Bretagne, 2005. 17 p.

Ce texte est issu de l'exploitation des différents documents faisant état de la promotion de la santé au sein des politiques de santé de Bretagne. Ainsi prend-il appui sur les écrits produits par les instances impliquées dans ces politiques – Conférences régionales de santé, Programmes régionaux de santé, Comité régional des politiques de santé, Conseil économique et social, Schéma régional d'éducation pour la santé, Plan régional de santé publique, Appels à projet. Les éléments de synthèse de l'analyse de la littérature régionale proposés peuvent permettre d'identifier les axes déjà développés et les orientations souhaitées en région en termes d'évaluation en promotion de la santé.



Évaluation, mode d'emploi - Les journées de la prévention «la prévention en actions : partage d'expériences», Paris, les 12 et 13 avril 2005 : dossier documentaire / SIZARET A., FOURNIER C. Saint-Denis : INPES, avril 2005. 285 p.

Disponible sur <<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/885.pdf>> Consulté le 02/02/06

Ce dossier documentaire a été finalisé lors des Journées de la prévention 2005, organisées par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Il avait été initié dans le cadre de la réflexion menée par l'Inpes sur l'évaluation dans son champ d'expertise. Il regroupe des définitions et des articles de méthodologie permettant de mieux comprendre la place de l'évaluation et donne des éléments de méthode et de pratique pour mettre en œuvre l'évaluation dans le champ de la promotion et de l'éducation pour la santé. Cinq chapitres structurent ce dossier documentaire : qu'est-ce que l'évaluation ? Pourquoi évalue-t-on ? Comment évalue-t-on ? Évaluation d'une action : exemples d'application ; Pour en savoir plus. Chacune des parties débute par un argumentaire concernant la sélection des 31 articles retenus.

Efficacité de la promotion de la santé : Actes du colloque organisé par l'INPES avec la collaboration de l'IUPES.

Promotion & Education, Hors série, n° 1, 2004. 54 p.

Ces actes du colloque sur l'Efficacité de la Promotion de la Santé, organisé par l'INPES en collaboration avec l'IUPES en 2003, réunit les contributions d'experts du réseau professionnel mondial de l'IUPES, ainsi que de décideurs et professionnels, permettant ainsi de prendre connaissance de l'état actuel de la question sur l'évaluation de l'efficacité de la promotion de la santé. La publication permet d'identifier des expériences d'analyse de l'efficacité d'interventions en promotion de la santé de divers pays et institutions, des exemples concrets d'utilisation d'approches variées pour mesurer l'efficacité de divers types d'intervention en promotion de la santé, et les enseignements qu'il est possible de tirer de ces expériences.

La promotion de la santé - Efficace ? *Bulletin de recherche sur les politiques de santé*, vol. 1, n° 3, mars 2002, 39 p.

Disponible sur <http://www.hc-sc.gc.ca/sr-sr/pubs/index_f.html#6> Consulté le 02/02/2006

La promotion moderne de la santé constitue une stratégie clé de l'approche de la santé axée sur la population. Elle suppose de multiples interventions, souvent pour des périodes prolongées, et repose sur une participation à plusieurs niveaux dans plusieurs secteurs. Cette complexité soulève plusieurs questions importantes, notamment : - bien que le but ultime des interventions liées à la promotion de la santé soit l'amélioration de l'état de santé, à quels résultats peut-on s'attendre dans l'immédiat ? - quels types d'indicateurs et de méthodes peut-on utiliser pour évaluer si ces résultats ont été atteints ? - quel type d'agencement d'interventions s'avère le plus efficace ?



Le présent Bulletin de recherche sur les politiques de santé examine ces défis et bien d'autres. En outre, il fournit des exemples concrets des mesures engagées pour leur donner suite. Il met également en lumière une initiative d'évaluation internationale de premier plan et divers autres projets d'envergure en cours dans le pays [d'après l'éditorial].

Référentiel commun en évaluation des actions et programmes santé et social / FONTAINE D, BEYRAGUED L, MIACHON C. Lyon : ERSF, 2004, 103 p.

Disponible sur <http://www.ersp.org/esp_ress/commun/Referentiel%20Eval%20ERSF.pdf> Consulté le 06/02/2006

Ce document a pour objectif de proposer un référentiel commun pour l'évaluation des programmes santé ou social, c'est-à-dire un langage, des concepts et des méthodes partagés par l'Espace Régional de Santé Publique et ses partenaires. Ce référentiel est basé sur l'analyse de la bibliographie dans quatre champs : la santé (les soins et programmes), l'éducation pour la santé, le domaine social (notamment le développement social urbain) et l'aide aux pays en développement. Il constitue une synthèse de toutes les notions-clés nécessaires pour évaluer des programmes dans le domaine de la santé ou du secteur social.

Santé communautaire et promotion de la santé. 5 : «L'évaluation, un outil au service du processus» / BANTUELLE M., MOREL J., DARGENT D. Bruxelles : Santé, Communauté, Participation, 2001. 54 p.

Disponible sur <<http://www.sacopar.be/site/publications/pdf/santecom5.pdf>> Consulté le 06/02/2006

Ce fascicule permet de préciser les raisons d'être d'une évaluation, les étapes de la démarche évaluative tout au long du développement et de la mise en œuvre du projet de promotion de la santé, ses objets possibles, les acteurs concernés. Il favorise ensuite le repérage des différentes activités à envisager, les méthodes et outils les plus pertinents, fonctions des besoins identifiés. Un accent particulier est mis sur la notion de participation au sein d'une démarche communautaire, et donc sa prise en compte dans l'évaluation. La conception de ce type d'approche, les enjeux qu'elle induit pour l'évaluation sont exposés ; ils permettent d'explicitier la façon de mener le processus avec les personnes impliquées dans le projet, le choix des critères et indicateurs d'évaluation ensuite détaillés.

L'évaluation en 9 étapes : fiches pratiques pour l'évaluation des actions et programmes santé social. Lyon : Espace Régional de Santé Publique, 2004. 24 p.

Disponible sur <http://www.ersp.org/esp_ress/commun/FichevalERSF.pdf> Consulté le 02/02/2006

Ce document constitue une aide à la démarche d'évaluation. Chacune des 9 fiches pratiques présente une étape de l'évaluation : préalables à l'évaluation, cadre logique du programme, objectifs, méthodes et indicateurs d'évaluation, programmation de l'évaluation, réalisation, recueil d'informations par enquête, rapport d'évaluation et résumé, valorisation de l'évaluation.

Guide pour la catégorisation des résultats : outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention, Berne, juillet 2005 / BERNHARD C., SPORRI-FAHRNI A., SPENCER B., [et al.]. 2e version rev. et corr. Berne : Promotion Santé Suisse, juillet 2005. 27 p.

Disponible sur <http://www.gesundheitsfoerderung.ch/common/files/knowhow/tools/N107713_Ergebnismodell_fr.pdf> Consulté le 02/02/2006

En collaboration avec les Instituts de médecine sociale et préventive de Berne et de Lausanne, Promotion Santé Suisse a élaboré un modèle de catégorisation des résultats dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention. Ce modèle permet de prévoir et recenser méthodiquement les résultats des projets en promotion de la santé. Le modèle d'évaluation repose sur le «outcome model» du professeur Don Nutbeam.

Développement de la qualité en prévention et promotion de la santé : critères de qualité. Lausanne : Promotion Santé Suisse, 20 mai 2005. 10 p.

Disponible sur <http://www.quint-essenz.ch/files/Criteres_de_qualite_45.pdf> Consulté le 02/02/06

Pour pouvoir mener une réflexion systématique sur la qualité des projets, il est nécessaire de définir des critères. Les critères présentés ici s'appliquent à des projets d'intervention en promotion de la santé et en prévention, mais peuvent également être utilisés pour d'autres projets. Des explications détaillées sur les critères et indicateurs, ainsi qu'un glossaire des termes importants sont disponibles sur le site de Promotion Santé Suisse.

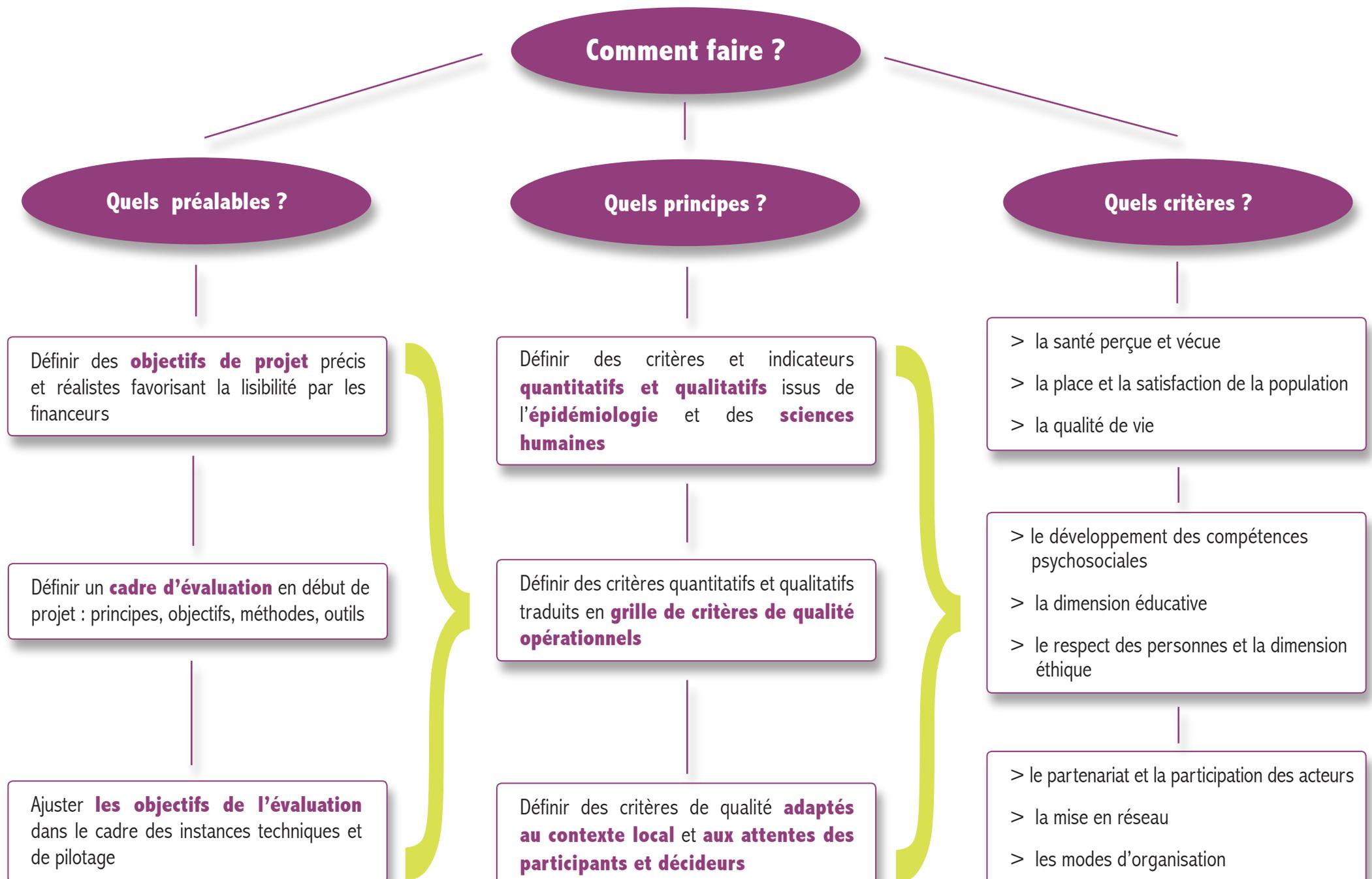
Evaluation en promotion de la santé. *Horizon Pluriel, bulletin de l'éducation pour la santé en Bretagne*, n° 9, mai/juin 2005, 6 p. Le numéro a prêté ses colonnes aux participants du séminaire «L'évaluation en promotion de la santé» organisé en avril 2005 par le CRES Bretagne. Intervenants extérieurs et professionnels de Bretagne y font part de leurs questionnements et réflexions développés au cours de ces rencontres.

Horizon Pluriel est une publication du CRES Bretagne

Directeur de la publication : Jeanine Pommier, **Rédactrice en chef** : Anne-Marie Palicot, **Conception graphique** : Magdalena Sourimant,

Comité de rédaction : Anne-Marie Palicot, Jeanine Pommier, Magdalena Sourimant, Sonia Vergniory, membres du Comité de pilotage du séminaire « L'évaluation en promotion de la santé »

COMMENT MENER UNE EVALUATION



COMMENT RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE D'ÉVALUATIONS EN BRETAGNE

Quelle mise en oeuvre ?

Une mutualisation des compétences

- > Mettre en place une **instance régionale** associant acteurs et décideurs pour travailler la question de l'évaluation
- > Mettre en place un **réseau structuré d'experts** renforçant les offres de formation, soutien méthodologique, développant des outils méthodologiques

- > Développer les groupes d'**échanges d'expériences** entre praticiens de l'évaluation
- > Assurer une meilleure communication et **visibilité** des projets évalués

Des actions

- > Des évaluations expérimentales
- > Des formations à l'évaluation, notamment dans le cadre des actions menées
- > Des fiches très concrètes sur l'évaluation
- > Des pratiques partenariales de l'évaluation
- > Des synthèses sur les évolutions récentes de l'évaluation

- > Des études synthétiques des expériences
- > La diffusion des résultats des évaluations (base de données)

Des outils

UN PÔLE DE RESSOURCES

- Un accompagnement technique
- Des conseils en évaluation
- Des documents
- Des groupes d'appui
- Des informations sur les aides disponibles
- Un **référentiel régional** adapté aux pratiques locales